

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53
En exercice : 53
Présents : 50



N°068

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MAI 2024**

L'AN deux mille vingt-quatre, le 16 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 10 mai 2024, s'est réuni à l'Hôtel de ville - Salle du Conseil municipal à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-Pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, MESSEZ Marie-Françoise , DANDRIEUX Dominique , SACKHO Kourtoum, LEGENDRE Jérôme, DESIR Sandrine, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, OZHAN Mizgin, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, DESCAMPS Christiane, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solène, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOUIS Margaux, GILLY Jean-Paul, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie-Amélie, HE Dominique, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, HOCINE Massinissa, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean-Jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre-Yves, YAOU Fatima, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

EMEL Maryse ,NIFEUR Nadège ,BUTT Zishan .

Représentés par :

Secrétaire de séance : Ling LENZI

DGA Réussite Educative/ Direction Enfance-Jeunesse/Point
Information Jeunesse

OBJET : Attribution d'une aide financière dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes (A.P.J)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Yasmina BAZIZ,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

Vu la délibération n°206 du Conseil municipal du 17 septembre 2015 relative à l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes à compter du 1^{er} octobre 2015 ;

Vu les demandes de soutien dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets formulées par les jeunes Albertivillariens-nes et l'avis favorable rendu par la commission du 20 mars 2024 ;

Vu le budget communal ;

Considérant que la commune à la volonté, par le dispositif d'Aide aux Projets, d'accompagner les jeunes de la ville dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen ;

Considérant le besoin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté par leur participation à la journée citoyenne organisée par le Conseil Local des Jeunes et au conseil municipal qui délibérera sur le dispositif d'aide aux projets ;

Considérant que les aides financières attribuées dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet ;

Adoption à l'unanimité par 50 pour

DELIBERE :

DIT que les aides financières dont les critères d'accès et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du Conseil municipal du 17 septembre 2015 sont respectivement attribuées aux jeunes albertvillariens(nes) pour les projets mentionnés dans la liste ci-après :

PROJET	MONTANT ACCORDE
Achat de matériel informatique en lien avec ses études de commerce	450,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en informatique	500,00 €
Permis B en lien avec ses études RH en alternance	400,00 €
Séjour de 5 mois en Hongrie pour valider son diplôme universitaire de management International	1 000,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en soins infirmiers	500,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études de gestion	500,00 €
Permis B en lien avec ses études en sciences de l'éducation	300,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études de pharmacie	500,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en STAPS	500,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en comptabilité	500,00 €
Formation BAFA	240,00 €
Permis B en lien avec ses études en comptabilité	300,00 €
2ème année d'école de commerce	1 000,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en gestion	500,00 €
Formation BAFA	240,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études de droit	500,00 €
Permis B en lien avec sa recherche d'emploi	400,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en communication	500,00 €
Permis B en lien avec sa recherche d'alternance	400,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en informatique	500,00 €
1ère année d'école de commerce	1 000,00 €
Stage de 4 mois au Bénin pour valider sa première année de master Tourisme	1 000,00 €
Achat de fournitures en lien avec ses études d'architecture	1 000,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études d'art	500,00 €
Stage de 2 mois à Dubai pour valider sa première année de commerce international	1 000,00 €
Permis B en lien avec sa recherche d'alternance	400,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en économie	420,00 €

Achat de matériel informatique en lien avec ses études en informatique	500,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en informatique	500,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en économie	420,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études de mathématiques	500,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en informatique	500,00 €
Achat de matériel informatique en lien avec ses études en comptabilité	500,00 €
1ère année de BTS SIO	1 000,00 €
TOTAL : 34 jeunes	18 970,00€

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat du dispositif d'Aide aux Projets entre la commune et les jeunes, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

Service	Chapitre	Article	Fonction	Code action	Dispositif
Jeune	65	65131	338	pj_auberp	AIDE AUX PROJETS

Reçue en préfecture le : 27/05/24
 Accusé en préfecture :
 93-219300019-20240516-lmc135156-DE-1-1
 Publiée le : 27/05/24
 Certifiée exécutoire : 27/05/24

Le Maire,
 Karine FRANCKET



